

# Communiqué de presse

## Groupe Devernois

### Prolongation de la période d'observation concernant le redressement judiciaire des sociétés DEVERNOIS SA et SOFRADE SAS

Les sociétés Devernois SA et Sofrade SAS ont été placées en redressement judiciaire par le tribunal de Roanne en date du 3 février 2021 avec la mise en place d'une période d'observation prenant fin le 4 août 2021.

Sur demande des administrateurs judiciaires Maître Eric-Etienne Martin et Maître Gregory Wautot et aux vues des éléments de chiffres d'affaires, de trésorerie prévisionnelle, et de résultat d'exploitation, le tribunal de commerce de Roanne, par un jugement en date du 9 juin 2021, a prolongé la période d'observation des deux sociétés jusqu'au 3 février 2022.

Cette période permettra aux administrateurs judiciaires et à la direction du groupe Devernois de fixer le passif de l'entreprise et de pouvoir proposer un plan de redressement.

Roanne, le 16 juin 2021

#### **A propos de Devernois SA**

La société Devernois SA est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de vêtements féminins et d'accessoires haut de gamme.

Son ADN est de proposer des collections centrées sur la maille, produite dans ces propres ateliers à Roanne.

#### **Contacts**

##### **Devernois SA**

Responsable de l'information

M. Olivier Courbet

[contact.investisseurs@devernois.fr](mailto:contact.investisseurs@devernois.fr)

T 33 (0) 4 77 44 21 00